



UNION SPORTIVE CADALENOISE

35ème TOURNOI JEAN-LUC LIVIERO

DIMANCHE 23 JUIN 2019

L'union Sportive Cadalénoise Football organise, le **Dimanche 23 JUIN 2019**, le 35^{ème} tournoi Jean-Luc LIVIERO de football à 8 U19 - SENIORS sur le complexe sportif de la commune de CADALEN.

ARTICLE 1 : ENGAGEMENT

Les engagements devront parvenir au responsable du tournoi avec le bulletin d'engagement complété ainsi que le règlement avant le 16 JUIN 2019. Les 28 premières équipes inscrites seront engagées, les autres placées sur liste d'attente.

Chaque équipe doit s'attribuer un nom humoristique.

ARTICLE 2 : QUALIFICATION

Seuls les joueurs ayant une licence en cours de validité pour la saison 2018/2019 seront qualifiés. Tous les joueurs, dirigeants et accompagnateurs devront être assurés. Le comité d'organisation décline toutes responsabilités quant aux pertes ou aux vols, aux accidents et aux blessures qui pourraient survenir à tous les participants, lors de cette journée.

ARTICLE 3 : SECURITE

Les quatre terrains de football à 8, où se déroulera le tournoi sont équipés de but de sécurité (barres encastrées dans des fourreaux scellés dans le sol) conformes aux normes de sécurité en vigueur.

ARTICLE 4 : MODALITE DE L'EPREUVE

Les équipes éventuellement mixtes se composent de 11 joueurs (8+3). Les règles de jeu qui seront effectives lors du tournoi sont basées sur celle du foot à 8 établis par la FFF.

ARTICLE 5: DEROULEMENT

Le matin dès 8h30, les équipes seront en poule de quatre. A la fin de ce mini championnat, vers 12h00, les équipes seront redistribuées en concours, en consolante, ou en super consolante. Chaque équipe jouera au minimum six rencontres, la finale étant prévue vers 17h30-18h00.

Dans les poules, la victoire est à 3 points, le nul à 1 point, la défaite à 0 point
Si deux équipes sont à égalité nous prendrons le goal avéragé particulier, le goal avéragé général, la meilleure attaque, la meilleure défense, ou les tirs au but pour les départager.

Pour les matchs de classement et éliminatoire, la durée des rencontres est de 1x15Min. La finale de déroulera en 2x10Min

ARTICLE 6 : ARBITRAGE

L'arbitrage sera assuré par des membres de l'organisation du tournoi.

ARTICLE 7 : REGLEMENT FINANCIER

Les droits d'engagement sont fixés à 70 euros par équipe.

ARTICLE 8 : ORGANISATION PRATIQUE DU TOURNOI

Le rassemblement des équipes est fixé à 8h00 au stade de Cadalen.
Le tournoi débutera à 8h30 précises.

ARTICLE 9 : RECOMPENSES

Toutes les équipes seront récompensées.

ARTICLE 10: RESTAURATION BUVETTE

Tous les joueurs et les accompagnateurs auront la possibilité de se restaurer sur place : frites, sandwiches, boissons...

ARTICLE 11: LITIGES

Le but de ce tournoi est d'organiser une journée de détente et d'amusement qui doit se dérouler dans le meilleur esprit sportif.

En conséquence, les organisateurs se réservent le droit d'appliquer des pénalités en cas de mauvais comportement.

Toutes les réclamations seront examinées sur place par le comité d'organisation



UNION SPORTIVE CADALENOISE

BULLETIN D'ENGAGEMENT

TOURNOI DIMANCHE 23 JUIN 2019



ATTENTION : Date limite d'engagement le 16 JUIN 2019

A transmettre par courrier à :

Mr GONTIER Fabrice
Les GUILLAUMETS
81300 LABESSIERES CANDEIL

Port: 06.80.92.58.93
Email: fgontier81@gmail.com

Règlement par chèque à l'ordre de l'U.S Cadalen Football
BULLETIN D'INSCRIPTION A RETOURNER A :

M. GONTIER Fabrice - Les Guillaumets - 81300 LABESSIERES CANDEIL

Je soussigné
du club de
responsable de l'équipe

N° de tél : Email

Reconnais avoir pris connaissance du présent règlement
et l'accepte au nom de son équipe.

Signature :



UNION SPORTIVE CADALENOISE

TOURNOI 2019



REPAS



Le Club vous propose un repas pour son Tournoi 2019.

Vous avez 2 possibilités :

Réserver en renvoyant la fiche de réservation ci-dessous.

Réserver le jour même du Tournoi dès le matin entre 9h00 et 12h00.

D'autre part, une vente de sandwiches, portions de frites et boissons seront en vente toute la journée.

MENU

Saucisse/Merguez + Frites

Glace

Boisson

7,00€

FICHE DE RESERVATION

Nom de l'Equipe :

Nom du responsable :

Quantité de repas : X 7,00€

TOTAL A PAYER : €